



# Réseau PR - Languedoc-Roussillon

## Informations destinées aux patients traités par l'Enbrel®

Vous allez bénéficier d'un traitement par Enbrel®. L'Enbrel® est un agent biologique qui bloque une molécule responsable de l'inflammation articulaire, le TNF $\alpha$ .

Il s'agit d'un traitement qui s'administre 2 fois par semaine, sous forme d'injections sous cutanées de 25 mg, par exemple une injection le mardi et une le vendredi ou une fois par semaine sous forme d'une injection de 50 mg. Ce médicament doit être conservé entre 2 et 8° au réfrigérateur. Il ne doit pas être congelé. Il est efficace pour traiter la polyarthrite rhumatoïde et ne nécessite pas obligatoirement d'être associé à d'autres traitements de fond. Néanmoins, l'association au Methotrexate est souvent employée car généralement très efficace.

L'Enbrel® doit être prescrit initialement par un rhumatologue hospitalier sur une ordonnance particulière dite ordonnance de médicament d'exception qui doit être renouvelée par un rhumatologue hospitalier tous les 6 mois, mais entre temps, le renouvellement peut être fait par votre rhumatologue libéral habituel.

L'Enbrel® est un médicament bien toléré mais certains effets indésirables peuvent survenir en cours de traitement. Les injections d'Enbrel doivent être faites par voie sous cutanée par une infirmière, un membre de l'entourage du patient ou le patient lui-même après une phase d'apprentissage. On conseille de faire ces injections dans la paroi abdominale et le dessus des cuisses en alternant les zones. En cas de réaction locale après la piqûre (douleur, rougeur, ecchymose) prévoir des applications locales de glace ou éventuellement d'une crème à base de cortisone. Ces réactions locales ne sont pas exceptionnelles mais elles sont sans aucune gravité et n'entraînent jamais l'arrêt du traitement.

Concernant les autres complications pouvant être induites par l'Enbrel®, il s'agit le plus fréquemment de complications infectieuses de la sphère rhinopharyngée ou pulmonaire (sinusite, bronchite). Si cela survenait, il est conseillé d'interrompre les injections d'Enbrel® pendant la durée de l'infection et de consulter votre médecin qui vous prescrira, si nécessaire, des antibiotiques. Le traitement pourra être repris une semaine après guérison de l'infection. Cependant toute infection survenant sous Enbrel® peut devenir sérieuse. Il faut donc être très vigilant. De rares cas de tuberculose ont été décrits. Au moindre doute, n'hésitez pas à consulter votre médecin généraliste ou votre rhumatologue. En cas d'infection sévère, l'Enbrel® doit être définitivement arrêté.

En cas de chirurgie orthopédique ou de soins dentaires, l'Enbrel® doit être interrompu 15 jours avant le geste thérapeutique et repris après cicatrisation.



## Réseau PR - Languedoc-Roussillon

Pour les vaccinations, aucun vaccin vivant atténué ne doit être administré à des patients traités par Enbrel®. Il s'agit notamment des vaccins pour la prévention de la poliomyélite par voie orale, du vaccin contre la fièvre jaune et du BCG.

Même si les études précliniques n'ont pas mis en évidence de malformation foetale, le traitement est contre-indiqué chez la femme enceinte. En cas de désir de grossesse, il faut arrêter l'Enbrel® au moins un mois avant la conception.

Il n'a pas été noté d'interaction avec les autres médicaments utilisés dans la polyarthrite en particulier, les anti-inflammatoires ou la cortisone. L'association avec le Kineret est déconseillée. Un suivi clinique est nécessaire auprès de votre rhumatologue tous les 3 mois pendant les trois premiers mois, puis tous les trois mois et auprès de votre médecin généraliste tous les mois. Il est également conseillé de faire une analyse de sang tous les 3 mois pour réaliser une numération formule sanguine, une vitesse de sédimentation globulaire et un dosage de la CRP. Enfin, il faut effectuer tous les 6 mois une recherche d'anticorps antinucléaires et d'anti-ADN natif.